

## PROCES VERBAL du Conseil Municipal du 27 AVRIL 2016

Le vingt-sept avril deux mille seize à vingt-heures, le conseil municipal de la commune de FAVERGES DE LA TOUR, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel CEZARD, Maire.

**Etaient présents** : Daniel CEZARD, Maire – Hugues SCHIAVO, Adjoint – Anouck MICHEL, Adjointe – Jean-Marc DAMAIS, Adjoint – Gabriel COUTHON – Claude JOLY – Gisèle GAUDET - Ntelo KINZONZI - Chantal MAJO – Annie FERNANDES – Éric RABATEL – Anne-Sophie REVENU MAGOTTE – Thomas PICHEROT – Cindy MARREL – Anne-Laure VERGER.

**ABSENTS et excusés** : Néant

**POUVOIRS** : Néant

**Secrétaire de séance** : Cindy MARREL

**Date de la convocation** : 20/04/2016

-----  
Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.  
Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

- participation citoyenne
- Comptes rendus :
  - Comités consultatifs
  - Commissions CCVT et Syndicats

### **Informations diverses :**

- Coût final travaux école maternelle
- Carrefour la ranche et travaux voirie

### **PARTICIPATION CITOYENNE :**

-----  
Monsieur le Maire donne lecture du mail reçu de la part de la Brigade de gendarmerie de la Tour du Pin concernant ce sujet.

Ce dispositif consiste à associer le Maire et la Population à la sécurité de son environnement à travers une démarche partenariale encadrée par la gendarmerie, il vise à rassurer la population et améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance d'appropriation. Il s'agirait pour se faire d'un réseau de solidarité constitué de plusieurs chaînes de vigilance organisées autour d'habitants d'une rue, d'un quartier ou d'un village.

Ce dispositif aurait pour vocation d'alerter la gendarmerie de tout fait suspect ou susceptible de troubler la sécurité des personnes ou des biens dont ils seraient témoins.

Après discussions, il est proposé de ne pas signer cette convention mais de contacter M. Giordani au CISPD afin d'organiser une réunion publique d'information courant juin.

### **COMPTE RENDUS COMITES CONSULTATIFS :**

#### **- Culture :**

L'organisation de la fête de la musique continue, il y aura 5 scènes (lieux) où se produiront les différents artistes. Une buvette sera installée sur le terrain de basket extérieur gérée par le comité des fêtes.

La fête du livre qui aura lieu le 26 et 27/11, le thème choisi cette année par le réseau est citoyenneté, fraternité. Le thème pour Faverges : « Nouez-vous » reste à confirmer.

Spectacle Môm'en conte le 27/5, rencontre d'une livre à l'autre le 31/5, récit de voyage du Maroc à la Mauritanie le 20/5 et dédicaces du livre par Isabel Maïna les 27 et 28/5.

La séance de cinéma en plein air aura lieu le 10/8, jour du concours de boules mixte.

Prochaine réunion le 31/5 à 20 heures en Mairie.

#### **- Jeunesse :**

L'organisation d'une semaine d'activités pendant les vacances d'été avec l'ASC et le FCFD se précise. Les activités se dérouleront les 7-8-11-12 et 13 juillet de 9h à 17h. Le matin de 9h à 12 h tennis et basket avec 3 groupes.

L'après-midi de 14h à 17h activités multiples proposées par les animateurs accompagnés de bénévoles

#### **RALLYE CITOYEN :**

Anne-Sophie MAGOTTE informe le conseil qu'elle a emmené, accompagnée de Cindy MARREL, un groupe de 8 enfants qui avaient entre 9 et 11 ans au rallye citoyen à la Tour du Pin. Ce rallye consistait à se promener dans la ville et à participer à des ateliers. Il y avait 5 ateliers sur le thème citoyenneté, sécurité et les enfants devaient répondre à des petits quizz sur toute la journée, participer à un fil rouge, résoudre une énigme.

A la fin de la journée, un classement a été fait et l'équipe est arrivée seconde et à remporter une coupe.

#### **LES VALS DU DAUPHINE :**

Monsieur le Maire donne quelques informations par rapport aux Vals du Dauphiné. On est dans la phase de préparation pour une mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le préfet ayant arrêté le schéma départemental pour une fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017. A ce jour, il y a déjà des groupes de travail qui fonctionnent sur des thématiques. Un état des lieux a été fait. L'objectif étant de souligner les points communs et les divergences qu'il y a entre les différentes compétences qui sont exercées dans chaque communauté de communes.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, il n'y aura que la compétence développement économique, traitement et collecte des déchets qui est une compétence obligatoire qui sera mise en place, suivie par la compétence tourisme.

Pour les compétences optionnelles et facultatives, suivant les compétences, il y a un délai supplémentaire de un an ou deux ans pour les assurer et c'est pendant ce délai que les compétences pourront éventuellement être redonnées aux communes.

Tous les agents titulaires seront repris, 180 agents en tout dont 120 des Vallons de la Tour.

Il y aura 62 conseillers communautaires, pour Faverges on aura un seul délégué.

Toutes les informations sont diffusées par la lettre des Vals du Dauphiné diffusée une fois par mois directement à chaque conseiller.

#### **COUT FINAL DES TRAVAUX ECOLE MATERNELLE :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur le coût définitif des travaux de l'école maternelle.

Le coût total des travaux s'élève à 259 544.00 € HT, ils ont été subventionnés à 20 % par l'Etat, 40 % par le Département et 2 % d'aide parlementaire. Le coût de la maîtrise d'œuvre s'élève à 53 355 € TTC, ce qui représente un coût total TTC de 364 918 €, inférieur à la prévision de 10 000 € environ.

#### **TRAVAUX DU CARREFOUR DE LA RANCHE et VOIRIE :**

Les travaux avancent bien et seront certainement terminés d'ici 2 ou 3 semaines.

Le curage des caniveaux débutera début mai par l'entreprise Ponsard Julien.

La commande est passée concernant la sécurisation de la route des gorges en partie haute avec une structure bois.

Le département et la Communauté de Communes vont intervenir dès cet été sur le chemin du lac afin de résoudre le problème d'inondation.

#### **CARRELAGE DE LA MAIRIE :**

Monsieur le Maire informe le conseil sur le problème de vice caché concernant le carrelage des sanitaires de la Mairie. En effet, on s'est aperçu que le carreleur avait posé partiellement du carrelage qui a été peint. Nous avons donc alerté l'architecte qui a fait un courrier au carreleur lui ordonnant de réparer ce préjudice. Il a commencé les travaux ce matin.

#### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX :**

Nous avons sur la commune 32 poteaux incendie qui doivent être contrôlés régulièrement. Jusqu'à présent, ils étaient contrôlés par les Pompiers à l'initiative du SDISS. Aujourd'hui le SDISS se décharge de cette mission et cela revient à la Commune d'assurer ce contrôle.

Claude JOLY, délégué au Syndicat des Eaux informe les conseillers que le Syndicat a été sollicité par un certain nombre de Commune, ils proposent éventuellement de réaliser ces visites de contrôle. Ils ont fait une estimation du coût, ils considèrent qu'ils passent une heure en moyenne par borne avec un cout horaire de 36 €. La proposition finale serait que le Syndicat facture aux communes 20 €/borne d'incendie à contrôler.

La participation financière de la Commune au titre du réseau des eaux pluviales s'élevait à environ 4 000 € par an, le syndicat des eaux a repris ses calculs en tenant compte du passage en réseau unitaire sur certaines communes, la participation de chacun a été recalculée et pour Faverges, elle serait en 2016 de 343.64 € pour 310 m de linéaire.

Il y a également une modification du règlement du service des eaux suite à l'intégration de nouvelles lois. D'une part sur la facturation des fuites après compteur, ils ont introduit au niveau national que si la consommation totale des fuites dépasse deux fois la consommation moyenne habituelle du client, le surplus ne sera pas recouvrer au vu de la facture de réparation, d'autre part il est précisé la responsabilité de l'utilisateur et du syndicat concernant le compteur (qui est la propriété du syndicat) ; toutefois l'utilisateur se doit de le protéger du gel car s'il est endommagé il lui sera facturé.

Rappel de dates :

- Réunion commission bâtiments le 30/05 à 20 h

- prochain conseils : 25/5 – 22/6 – 20/7

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

| Membres du conseil         | Fonction                  | Signatures |
|----------------------------|---------------------------|------------|
| CEZARD Daniel              | Maire                     |            |
| SCHIAVO Hugues             | 1 <sup>er</sup> adjoint   |            |
| MICHEL Anouck              | 2 <sup>ème</sup> adjointe |            |
| DAMAIS Jean-Marc           | 3 <sup>ème</sup> adjoint  |            |
| COUTHON Gabriel            | Conseiller municipal      |            |
| JOLY Claude                | Conseiller municipal      |            |
| GAUDET Gisèle              | Conseillère municipale    |            |
| Ntelo KINZONZI             | Conseiller municipal      |            |
| MAJO Chantal               | Conseillère municipale    |            |
| FERNANDES Annie            | Conseillère municipale    |            |
| RABATEL Éric               | Conseiller municipal      |            |
| Anne-Sophie REVENU MAGOTTE | Conseillère municipale    |            |
| PICHEROT Thomas            | Conseiller municipal      |            |
| MARREL Cindy               | Conseillère municipale    |            |
| VERGER Anne-Laure          | Conseillère municipale    |            |